



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

AVIS

25 avril 2007

Examen du dossier des spécialités inscrites pour une durée de 5 ans à compter du 28 février 2002 (JO du 22 décembre 2002)

NALOREX 50 mg comprimé pelliculé sécable
B/28 (CIP : 339 003-6)

Laboratoire SCHERING-PLOUGH

naltrexone

Code ATC : N07BB04

Liste I

Date de l'A.M.M. : 18 juin 1985

Motif de la demande : renouvellement de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux.

Indications Thérapeutiques : Dans le cadre de la toxicomanie aux opiacés, traitement de soutien : après la cure de sevrage, en consolidation ; dans la prévention tertiaire pour éviter les rechutes.

Posologie : cf. R.C.P.

Données de prescriptions : ce médicament n'est pas suffisamment prescrit pour apparaître dans le panel IMS (cumul mobile annuel février 2007)

Réévaluation du Service Médical Rendu :

Le laboratoire a fourni une revue bibliographique relative à ce médicament. Ces données ne sont pas susceptibles de modifier les conclusions de l'avis précédent de la Commission de la Transparence.

Les données acquises de la science sur la pathologie concernée et ses modalités de prise en charge ont également été prises en compte. Elles ne donnent pas lieu à modification de l'évaluation du service médical rendu par rapport à l'avis précédent de la Commission de la Transparence.

Le service médical rendu par cette spécialité reste important dans l'indication de l'A.M.M.

Avis favorable au maintien de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux dans les indications et aux posologies de l'A.M.M.

Conditionnement : adapté aux conditions de prescription.

Taux de remboursement : 65%

Direction de l'évaluation des actes et produits de santé